

# **RAPPORT ANNUEL**

## **EXERCICE DES DROITS DE VOTE**

**Au 31 décembre 2017**

### **Exercice des droits de vote aux assemblées des sociétés détenues par SIGMA GESTION, au sein des OPCVM et de sociétés sous mandat individuel de gestion.**

Le vote aux assemblées générales constitue un moyen de défense des intérêts à long terme des actionnaires et de nos souscripteurs. A ce titre, l'exercice des droits de vote fait pleinement partie du processus de gestion de Sigma Gestion.

Cet exercice est l'occasion d'encourager les sociétés à respecter les meilleures pratiques en termes de gouvernance, d'environnement et de pratiques sociales. Nos orientations de vote incitent donc les entreprises dans lesquelles nous sommes investis à prendre en compte ces problématiques extra financières. Sigma Gestion exerce son droit de vote au sein des assemblées générales d'actionnaires dans le respect permanent des exigences réglementaires, des intérêts de ses souscripteurs et en concordance avec les règles déontologiques de la profession.

Au cours de l'année 2017, Sigma Gestion a suivi la procédure d'exercice des droits de vote qu'elle avait mis en place lors de son agrément en 2004.

L'exercice des droits de vote de Sigma Gestion pour les sociétés non cotées composant le portefeuille des FCPR n'est pas, conformément aux précisions apportées par l'Autorité des Marchés Financiers le 2 juin 2005 et aux dispositions de l'article 322-78 de son Règlement Général, exposé dans ce rapport annuel mais est exposée dans le rapport annuel de gestion desdits FCPR établi dans les quatre mois de la clôture de son exercice comptable.

Le présent rapport annuel sur l'exercice des droits de vote décrit uniquement l'exercice des droits de vote dans les sociétés cotées composant le portefeuille des FCPR.

#### **Périmètre des votes en assemblées :**

Au 31/12/2017, les portefeuilles gérés par Sigma Gestion comptent 26 sociétés cotées. Les sociétés cibles ont été acquises entre 2003 et 2017. En conséquence, Sigma Gestion n'a pas eu l'occasion de participer aux assemblées des sociétés acquises en cours d'année.

Au regard des dates d'investissement dans ces sociétés, Sigma Gestion a effectivement exercé son droit de vote pour 19 sociétés, dont la liste est annexée au présent rapport.

#### **Cas de non-respect de la politique de vote :**

La politique de vote a été respectée sur l'année 2017. Les cas de non exercice du droit de vote sont conformes à la politique de vote en vigueur dans la société de gestion mise en place le 8 juin 2006.

Cas de non-respect : AG du 02/06/2017 et du 30/06/2017 de la société BLUELINEA, AG du 21/06/2017 de la société OBER, et AG du 27/06/2017 de la société NOVACYT.

### **Situation de conflits d'intérêts :**

Sigma Gestion n'a été confronté à aucun conflit d'intérêt lors de l'exercice de ses droits de vote au cours de l'exercice 2017.

### **Principes de la politique de vote :**

En tant qu'actionnaire actif, Sigma Gestion privilégie l'intérêt des porteurs des OPCVM qu'elle gère ainsi que celui de ses mandants. Elle se montre particulièrement vigilante :

- aux propositions des administrateurs,
- aux résolutions prévoyant des émissions de titres sans droit préférentiel,
- aux résolutions prévoyant des attributions d'actions gratuites ou de stock-options réservées aux administrateurs ou aux membres du personnel,
- à la politique de rémunération des dirigeants.

## Annexe :

### Répertoire des sociétés cotées présentes dans nos portefeuilles au 31/12/2017 :

Sociétés cotées en portefeuille au 31/12/2017	Nombre d'assemblées réunies	% de participation au 31/12/2017	Modalité d'exercice des droits de vote
	(Le cas échéant, depuis que les fonds concernés sont actionnaires de la société)		
ANEVIA	2	18,99%	Présent/Vote par correspondance
BLUELINEA	2	9,09%	Vote par correspondance
BIOSYNEX	1	5,89%	Présent
CONCOURS MANIA	1	6,67%	Absent
CUSTOM SOLUTIONS	2	0,74%	Vote par correspondance /Présent
DIETSWELL	1	6,85%	Vote par correspondance
EGIDE SA	1	16,49%	Vote par correspondance
KERLINK	1	2,56%	Absent
KINDY	1	1,22%	Vote par correspondance
IMMERSION	1	6,48%	Vote par correspondance
LEXIBOOK	1	4,26%	Absent
MASTRAD	2	8,77%	Vote par correspondance
MEDICREA	2	21,56%	Vote par correspondance /Présent
MILIBOO	1	6,78%	Vote par correspondance
NOVACYT	1	16,75%	Présent
OBER	1	3,33%	Vote par correspondance
OSE PHARMA	1	33,44%	Présent
PLANET.FR	2	6,68%	Présent
THERADIAG	1	26,25%	Présent

### Rappel de la politique de vote :

La Société de Gestion agira librement en toutes circonstances pour le compte des Souscripteurs et pourra seule, directement ou par délégation de pouvoir à tout mandataire, exercer les droits de vote attachés aux titres compris dans le Fonds dans l'intérêt exclusif des Souscripteurs. La Société de Gestion représentera le Fonds à l'égard des tiers et pourra agir en justice pour défendre ou faire valoir les droits et intérêts des Souscripteurs. La Société de Gestion rendra compte de ses pratiques en matière d'exercice des droits de vote dans des conditions fixées par le règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (notamment en application des articles 322-75 à 322-77 lorsque les titres détenus sont négociés sur un marché réglementé d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou un marché étranger reconnu). En particulier, lorsque la Société de Gestion n'exercera pas ces droits de vote, elle expliquera ses motifs aux Souscripteurs.

En Pratique, Sigma Gestion est tenue d'assister ou de se faire représenter à l'ensemble des décisions collectives et de prendre part au vote dans les conditions définies par les statuts de chacune d'elles. Lors de la réception de la convocation à l'organe décisionnel, les projets de résolutions sont étudiés par le chargé d'affaire. Sur avis du président du Directoire de SIGMA GESTION, le chargé d'affaire votera en faveur ou non de chaque résolution projetée.

La politique relative à l'exercice des droits de vote est publiée sur le site internet de la société de gestion.

Chaque année, la société de gestion publie un rapport annuel sur l'exercice des droits de vote dans les sociétés cotées.